

Voilà donc le nouveau dialogue social chez Parkeon. C'est avec agressivité que le DRH Pierre Bidault a ordonné aux délégués du personnel suppléants:

**“Taisez-vous, vous n’avez pas le droit de parler !”**

Depuis les élections de janvier 2015, voici la nouvelle règle donnée par Pierre Bidault: **les délégués du personnel suppléants doivent se taire en réunion.**

Alors que la nouvelle pétition diffusée dernièrement demande le retour du dialogue social, la direction a donc décidé de durcir les relations avec les représentants du personnel: “

*c'est la loi*

”, confirme Pierre Bidault pour justifier ce durcissement.

Or ce n'est pas la loi, c'est un jugement de la cour de cassation 1983.

Et depuis toujours chez Parkeon/Schlumberger, il est d'usage de donner la parole aux suppléants... Voilà donc une bien étrange façon de répondre à cet appel au retour du dialogue social... Mais tout ceci ne doit pas nous détourner de l'essentiel. Car c'est un des objectifs de Monsieur Bidault : détourner l'attention. En effet, le PDG **Bertrand Barthélemy s'emploie à restructurer Parkeon par une externalisation de plus en plus importante:**

Les développements logiciels ont été très largement externalisés à tous les niveaux avec comme conséquence la fuite de nos compétences Parking et Transport qui sont transférées

progressivement chez Future Processing, un sous-traitant en Pologne.

Voyez-vous Besançon dans les centres de développement sur cette illustration produite par Parkeon dans la vidéo du

[prix Ulysse 2015](#)

? Par contre, le centre "offshore" à Krakow en Pologne apparaît ici comme un argument de valorisation!

**La pérennité de Parkeon Besançon et de ses emplois doit être notre priorité aujourd'hui.**

**Ne cédon pas aux  
manœuvres d'individualisation et de pression : restons unis.**